

---

SINGAPOUR – Réunion de la direction de l'ALAC et du GAC  
Samedi 7 février 2015 - 18h15 à 19h15  
ICANN – Singapour, Singapour

THOMAS SCHNEIDER:                   Merci beaucoup à vous tous d'être resté ici. Et je remercie les membres de l'ALAC de venir nous voir. Nous allons essayer de faire une réunion brève puisque tout le monde semble être fatigué et avoir faim. C'est naturel, nous ne sommes pas des entités virtuelles. Nous allons commencer notre travail.

Je n'ai pas d'ordre du jour clair. Je sais que c'est un échange de questions qui feront l'objet d'un débat, assurément. Nous allons tout simplement commencer. Je vais céder la parole à Alan Greenberg pour qu'il nous salue et enfin, ajoute ce qu'il estimera.

ALAN GREENBERG:                   Mon premier commentaire, c'est pour vous remercier de nous avoir invités à cette réunion. Je crois que nous allons dire que nous sommes satisfaits, heureux.

Quelqu'un fait du bruit...

Je crois que nous pouvons dire que nous nous mettons d'accord. Il y a certaines nuances sur lesquelles il faut se mettre d'accord. Je crois que nous pouvons présenter une déclaration ou plutôt une prise de position au Conseil d'administration où l'on dira que nous parlons à l'unissons et que cela ne peut pas être ignoré.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

D'après ce que je comprends, ce comité du nouveau gTLD aura une réunion jeudi et il partagera avec nous le résultat des options qui font l'objet d'une discussion en ce moment. Je coirs que nous pouvons aller de l'avant : nous avons travaillé presque deux ans, je pense, et nous faisons des progrès, nous travaillons. J'espère que nous pourrons parvenir à trouver une manière pour avancer en tant que communauté pour respecter les sauvegardes ou les mesures de protection que vous venez de nous présenter pour que cela permette de favoriser les utilisateurs. Je crois que cela va établir un précédent — et les questions des consommateurs, c'est quelque chose qui doit faire l'objet d'une attention de plus en plus particulière au sein de l'ICANN.

Je suis donc très content d'être ici et je suis content de voir qu'au sein de l'ICANN, on s'entretient de plus en plus souvent et qu'on ne se limite plus à s'envoyer tout simplement des documents. Lors de la réunion que l'ALAC – enfin, un sous-groupe de l'ALAC a lu avec le comité de programme du nouveau gTLD, un sous-groupe de ce comité, il y a quelques semaines, — cette réunion a été vraiment très productive et je crois que c'est l'une des raisons pour lesquelles nous voyons qu'il y a un progrès de la part du Conseil d'administration. Ils ont présenté une série d'options. Ils ont mis en œuvre PDP et cela est particulièrement utile. C'est un débat productif parce qu'il ne s'agit pas que de voir des personnes qui échangent des messages.

Donc, voilà ce que je veux dire en guise d'introduction. Je vais céder la parole à d'autres représentants pour qu'ils puissent poser des questions ou y répondre.



---

THOMAS SCHNEIDER: Merci, Alan. Je pense que nous avons eu plusieurs débats, nous avons écouté plusieurs débats. Ce qui est important, c'est écouter ici les membres de l'ALAC, mais bien sûr les membres du GAC. En toute liberté de se présenter ou de prendre la parole, nous vous demandons de bien vouloir vous présenter parce que tout le monde ne vous connaît pas.

Don, qui va prendre la parole en premier lieu? Donc, on a Holly Raiche qui fait partie de la Société Internet de l'Australie.

HOLLY RAICHE : Il y a eu une discussion qui a lieu autour des autorités de réglementations qui pouvaient commencer à jouer un rôle. Et cela pouvait signifier que les autorités de réglementation nationale, par exemple notre groupe de commission de consommateurs, ou d'autres agences se mettent au travail ou puissent travailler.

Je me demande s'il y a une explication sur la manière dont cela pouvait être mis en œuvre et comment cela peut être compris.

THOMAS SCHNEIDER: Est-ce que c'est une question aux membres du GAC? Quelqu'un voudrait-il répondre?

PETER NETTLEFOLD: Merci beaucoup. Je ne sais pas quelle serait la réponse. Je n'en ai pas, mais je pense qu'il y a des gens qui parlent des autorités de réglementation nationale et en particulier en ce qui concerne les consommateurs. Voilà ce que je suppose.



---

Et j'ai une question pour Alan. Bien sûr, je suis Peter Nettlefold, l'un des vice-présidents sortants du GAC.

Je me sens très heureux d'entendre dire que le Conseil d'administration, le NGPC vont pouvoir considérer ces questions. Savez-vous quand ce serait utile pour nous de savoir si cela va être traité ou non pour que nous puissions avoir une réponse à cela ou pas?

ALAN GREENBERG:

La réunion qu'ils ont eue jeudi, mais pas avec nous, enfin, on m'a dit qu'on allait faire une annonce, une espèce d'annonce sur les résultats de cette réunion. J'espère bien que cela aura lieu dans les quelques jours qui viennent pour que nous puissions débattre de ce thème. C'est quelque chose que je crois comprendre, mais ce n'est pas une information officielle.

Quant à la réunion, nous avons eu une téléconférence et nous n'avons pas eu de réponses ou de réponses formelles. Ce n'était qu'un échange d'idée.

Et en fait, nous nous n'attendons à rien de formel de leur part.

THOMAS SCHNEIDER:

Vous parlez de la réunion du NGPC?

QUASAI AL-SHATTI:

Merci, Monsieur le Président. Ici, il y a le GAC et il y a beaucoup de membres du GAC qui veulent avoir une réunion avec l'ALAC, même si nous n'avons pas un public très nombreux. Mais l'interaction avec le



---

GAC est une partie importante pour les membres de l'ALAC. Bien sûr, cela se fait de manière optative. Et les membres qui s'intéressent à cela participent à la réunion. J'espère que pour la prochaine réunion, cela fera partie de l'ordre du jour. Parce que je sais que nous avons bon nombre de travail et nous avons un ordre du jour serré. J'espère que la prochaine fois, on apportera plus d'attention à cela.

Il est important que l'ALAC nous soutienne et il est important que nous soutenions l'ALAC.

Et cela fait que nous allons voir le prochain point. Comme il y a une tendance à minimiser le rôle des gouvernements, le rôle du GAC dans le processus d'élaboration des politiques de l'ICANN, au moins certains membres du GAC sentent que les choses se passent de cette manière. Et comme nous ne sommes qu'un comité consultatif, il est important de donner notre soutien à l'ALAC et d'obtenir le soutien de l'ALAC pour nous, aussi bien en tant que membre du GAC. Parce que nous sommes une partie prenante et nous avons un rôle important à jouer dans le processus des politiques.

C'est pour cela que j'aimerais bien avoir un soutien plus fort de la part de l'ALAC pour le GAC.

Moi, j'ai fait un suivi des réunions du GAC, même si je n'y ai pas assisté personnellement, et la tendance est croissante, en ce sens que les membres du GAC soutiennent l'ALAC. Et il y a beaucoup de points de vue de l'ALAC qui ne sont peut-être pas suffisamment clairs ou qui n'ont pas suffisamment de soutien.



---

J'espère bien que l'ALAC va donner un soutien plus fort au point de vue du GAC pour que nous puissions être tous alignés sur une même perspective. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Je dois admettre que l'ALAC est dans une position intéressante parce que nous avons travaillé ensemble avec un nombre significatif des parties de l'ICANN pendant de longues années. Et dans beaucoup de cas, nous sommes d'accord avec eux ou dans un grand désaccord pour certains thèmes. Et cela peut être dit ou peut être impliqué aussi bien au GAC. Il y a des questions, où le GAC donne son avis au Conseil d'administration, sur lesquels nous ne sommes pas d'accord et d'autres sur lesquels nous sommes d'accord et pleinement d'accord. Je pense donc qu'il est important que nous indiquions cela. Parce que cela n'a pas toujours été évident pour le GAC que nous leur donnons notre soutien. Et il faut que nous travaillions ensemble pour pouvoir résoudre ce problème. Parce que nous pouvons dire que nous sommes d'accord ou que nous ne sommes pas d'accord, mais lorsque nous sommes d'accord, il faut que nous nous assurions que cela soit clair parce que nos forces, nos voix unies sont plus solides; elles sont plus fortes.

Je vais donc maintenant enlever ma casquette de représentant de l'ALAC et je vais prendre ma casquette d'agent de liaison de l'ALAC pour la GNSO que j'ai mise pendant presque huit ans. Et je peux vous dire que dans ce coin du monde, on n'est pas du tout intéressé à éliminer le GAC des débats de la GNSO. LA GNSO veut travailler certainement avec



---

le GAC. Pas dans une séance formelle, mais on veut s'assurer que le GAC participera.

Et nous savons que les membres du GAC ne peuvent pas parler au nom du GAC, mais ils ont, en tant que membre, des points de vue par rapport à leur gouvernement qu'ils peuvent partager avec nous. J'ai participé à l'ARTRT et les membres du GAC n'ont pas de problèmes pour s'exprimer. Personne ne parle au nom du GAC. On parle au nom de ses propres – on exprime ses propres points de vue.

J'espère que nous pourrions continuer à avoir ce type de dialogue à tous les niveaux de l'ICANN, qu'il s'agit de la GNSO ou de l'ALAC ou quoi que ce soit.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci. Je voudrais ajouter quelque chose sur cette réunion et la manière dont elle a été organisée. Nous, au sein du GAC — et il se peut que d'autres membres aient le même enjeu —, nous avons en même temps à travailler sur certains thèmes et nous entretenir avec d'autres personnes. Parce que c'est fondamental pour pouvoir faire avancer notre travail. Il faut parvenir toujours à un accord. Cela fait que lorsqu'on aborde certains points, lorsque l'on peut introduire des modifications, on essaie de faire des choses différentes par rapport à nos méthodes de travail. Et alors, pour organiser cette réunion, nous nous sommes mis d'accord avec la direction de l'ALAC et la direction du GAC pour faire la réunion de cette manière. Et il faudrait que nous y repensions et que nous fassions cela différemment pour la prochaine fois.



---

Il faut en prendre note et il faut prendre note d'autres manières de mener de l'avant cette séance. Rien n'a été définitivement fixé. Nous essayons d'être efficaces et de bien communiquer, mais on n'arrive pas à toujours bien faire. Il n'y a pas de noir sur blanc ou quelque chose qui est bien fait ou quelque chose qui est mal fait.

Olga, tu es arrivée! Bon, tu veux prendre la parole?

OLGA CAVALLI :

Bonjour à tous. Mes excuses d'être arrivée en retard, mais le vol entre l'Argentine et le Singapour est très très long.

Merci, Thomas et merci à l'ALAC et merci de ce commentaire constructif sur la protection des noms géographiques. Nous essayons de trouver des moyens constructifs. Nous ne voulons pas répéter ce qui a été fait pendant la première série. Donc, si vous voulez nous revoir dans la séance ouverte de mercredi, nous serions très heureux.

J'ai été faire du travail avec Philippe et je voulais dire que nous voulions vous remercier des commentaires que vous avez faits.

THOMAS SCHNEIDER:

Je crois qu'Olivier a quelque chose à dire aussi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je voulais préciser quelque chose sur la réunion. Nous parlons des membres de votre équipe comme des personnes individuelles ou comme une équipe.





---

THOMAS SCHNEIDER: Bon, ça, vraiment, ce n'est pas très important. Faites ce que vous voudrez...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Parce que je pense qu'il y a une grande collaboration qui est possible et on peut renforcer cette collaboration entre l'ALAC et le GAC. J'ai été pendant quelques années le président de l'ALAC, mais avec le temps, nous nous réunissions trois fois par an minimum, mais entre les sessions, il n'y a pas une interaction très forte entre les différentes parties de l'ICANN qui avaient vraiment un rôle à jouer pour défendre l'intérêt public.

Nous insistons sur le fait que nous sommes volontaires ici. Nous travaillons de façon bénévole. Nous ne sommes pas ici pour faire de l'argent : nous essayons de défendre les intérêts des utilisateurs finaux.

Donc, lorsqu'on a parlé de cela, il se pourrait qu'il y ait dans la direction du GAC de nouvelles explorations sur la manière d'améliorer la collaboration. Parce qu'il me semble que c'est le moment de commencer à analyser, de voir les manières de travailler ensemble dans l'avenir.

THOMAS SCHNEIDER: Si vous parlez d'une amélioration de la coopération, il faut établir un groupe de travail pour voir si cela est cohérent avec les débats qui se sont font ici et là. Alors, je dirais qu'il faut éviter ce terme, à moins que vous ne vouliez commencer l'un de ces processus. Pour laisser de côté les normes, je crois qu'il est clair que le GAC veut participer. Et nous avons besoin de participer davantage au travail avec le reste de la

---

communauté. Il s'agit d'organiser les rares ressources, le peu de temps dont nous avons pour organiser le plus grand nombre d'échanges dans le temps le plus réduit. Nous allons continuer d'être en contact avec l'ALAC, mais aussi avec d'autres entités, non seulement pendant les réunions de l'ICANN, mais aussi dans la période intersession, dans la mesure du possible. Nous pourrions peut-être suggérer des idées pour être plus efficaces. Bien sûr, je suis sûr que nous pourrions le faire.

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:** Pour continuer, vous devez savoir probablement qu'il y a beaucoup de membres du GAC, des représentants qui sont en contact avec les représentants des ALS, des structures At-Large dans d'autres forums. Il y a eu donc une coopération à ce niveau.

**THOMAS SCHNEIDER:** Merci, Olivier.

Gema?

**GEMA CAMPILLOS :** Merci, Thomas.

Je m'appelle Gemma Campillos, je suis la représentante de l'Espagne et à l'heure actuelle, l'un des cinq vice-présidents du GAC.

Je dois avouer que je ne connais pas en profondeur l'ALAC, donc je vous remercie de cette occasion qui m'ait donnée pour mieux vous connaître. Et comme je vois ici, il y a certains domaines où nous avons



---

aussi bien l'ALAC que le GAC. Nous avons un intérêt très fort. J'aimerais bien comprendre quelle est votre position dans ces domaines-là.

Nous avons déjà abordé les thèmes concernant les nouveaux gTLDs. Ce que je sais à propos de la position de l'ALAC, c'est que vous parlez aussi d'un gel de la délégation de nouveaux gTLDs. Mais mis à part cela, je voudrais savoir quels sont les fondements, les raisons pour cette prise de position. J'ai entendu dire aussi que vous avez une vision particulière de la transition de la supervision des fonctions de l'IANA. Je vous demande de me corriger si je dis quelque chose qui n'est pas correct. Vous ne voulez pas qu'il y ait une partie contractante qui s'occupe des fonctions de l'IANA avec l'ICANN, je voudrais bien que vous confirmiez cette position et que vous me disiez quelles sont les raisons pour ceci.

Et puis, pour le NomCom, je crois que vous avez adopté au sein de l'ALAC une série de critères que vos représentants doivent respecter lorsqu'ils agissent en tant que membre du NomCom pour élire des candidats en vue de pourvoir des postes vacants.

Je voudrais savoir quels sont les critères ou quels sont les profils que vous préféreriez ou qui vous semble être le meilleur pour pouvoir comprendre à partir de cela quelles peuvent être les interactions pouvant exister avec le GAC au sein du NomCom.

C'est dommage qu'il y ait une transcription parce que ce sera un commentaire très personnel ce que je vais dire maintenant.

J'ignore beaucoup de choses à propos de l'ALAC. C'est pour cela que je voudrais savoir exactement qui vous représentez. Parce que vous avez dit que vous représentez les personnes, les individus. Alors, pourquoi



---

pensez-vous que vous avez besoin ou qu'elles ont besoin de cette espace au sein de l'ICANN? Pourquoi cela se fait-il que les gouvernements ne répondent pas à ce besoin? Ce que je veux dire, c'est que les gouvernements parlent au nom de l'intérêt public et des peuples de chacun des pays. Donc, quel est le rôle de l'ALAC lorsqu'il défend les utilisateurs individuels? Et comment cela se fait-il que le GAC ne puisse pas jouer ce rôle?

Excusez-moi d'être aussi franche, mais je veux comprendre. Merci.

THOMAS SCHNEIDER:

Bon. Deux petites choses. Premièrement, je ne sais pas de combien de temps nous disposons. Je pense qu'il nous reste quinze minutes, pas beaucoup plus que ça.

Je voulais aussi poser une question sur la proposition alternative — ou quel que soit le nom — que vous avez faite sur la question de la transition de la supervision des fonctions IANA parce que nous allons en parler demain matin.

Et puis, il y a un dernier point. Parce que c'est quelque chose que pour certains représentants du GAC ou les vice-présidents qui viennent de commencer leurs fonctions, il faudrait leur expliquer certaines choses pour que l'on puisse mieux se comprendre mutuellement.

ALAN GREENBERG:

Merci. En général, je suis connu parce que je parle peu. Alors, je vais essayer de faire vite.



---

Pourquoi nous demandons le gel? On a parlé au Conseil d'administration pendant longtemps. Depuis que l'on a introduit le concept des engagements d'intérêt public sans consultation, c'est simplement ce qui a été dit lorsque le communiqué de Beijing du GAC où on a ajouté les PIC obligatoires, sans presque pas de consultations. Nous avons essayé de présenter différentes propositions pour parler des problèmes ayant trait à un possible dommage aux consommateurs, qui était la sensibilité. Quelle était la réaction? Pour être honnête avec vous, on est arrivé à un point où nous pensons que l'on avait besoin de l'attention.

Si ce gel a été mis en place ou pas, ou savoir si on a commencé à analyser la question d'un autre point de vue, on a été très concerné pour cette question. Nous pensons que le Conseil devait prendre une position, c'est-à-dire qu'on voit avec beaucoup de plaisir la décision que vous avez prise. L'ALAC aurait pu être ignorée, mais l'ALAC non. Alors, on vous remercie de votre action, mais on a demandé le gel parce que c'était une manière d'attirer l'attention en disant : « Il faut aborder cette question ».

Pour ce qui est de la transition des fonctions IANA, nous n'avons pas de visions politiques là-dessus. Nous regardons le modèle de contrat Co, la société qui est contractée. Nous pensons qu'il est complexe du point de vue de l'échec des systèmes. Il a beaucoup de choses nouvelles qui n'ont pas été testées. Des voies de communication qui n'ont pas été définies. Et nous avons pensé que c'était un chemin à suivre assez dangereux. La première chose à laquelle il faut penser, c'est la stabilité du DNS. On pensait que l'ICANN ne serait jamais responsable et nous,



---

on a une manière différente de penser. Il faut faire en sorte que cela puisse fonctionner. Nous croyons que cela est possible.

Il y a deux positions alignées avec cela. Il doit s'agir de quelque chose de moins complexe et l'ICANN doit fonctionner comme il le faut. Autrement, c'est l'échec.

Pour être honnête, pour ce qui est du NomCom, je crois qu'il n'y a pas de critères pour les représentants du NomCom. Je voudrais savoir qui vous a donné cette information parce que nous, on n'a pas ces critères que vous venez de mentionner.

J'aimerais bien savoir qui vous a donné cette information.

Qui nous représentons? Nous ne représentons pas les utilisateurs. Nous essayons de représenter les besoins des utilisateurs.

Ce n'est pas moi qui ai inventé l'ICANN, alors je ne vais pas dire que ce que nous faisons ne pourrait pas être fait par le GAC parce que le GAC pourrait avoir un point de vue différent. Et il y a peut-être des besoins qui ne coïncident pas avec notre point de vue de l'utilisateur individuel.

Je crois que la perspective est différente. C'est la seule façon dont nous pouvons le faire, sans doute.

CHERYL LANGDON-ORR : Il y a très très longtemps, j'ai été la présidente d'ALAC aussi. Alors, j'ai une histoire ici. L'année dernière, tout simplement, j'ai été la présidente du NomCom.



---

Pour ce qui est du NomCom, je crois que ce dont vous voulez parler, ce sont les critères pour ceux qui vont désigner et pas des critères de performances pour ceux qui appartiennent à NomCom. Et je crois que là, il faut établir une différence.

Ce que nous appelons des « organisations qui envoient des gens au NomCom qui occupent les postes », je vous dirais qu'on donne le critère pour voir quels sont les rôles qui doivent être respectés ou remplis. Alors, lorsqu'on parle de la communauté élargie, il faut tenir compte de tout cela pour les comités consultatifs et les organisations de soutien. Il faut établir les besoins, l'évaluation de risques ou quoi que ce soit.

Après, les organisations qui reçoivent – parce que le Comité de nomination choisit les membres du Conseil, mais il y a un rôle très important dans l'élaboration de politique parce qu'ils présentent des gens pour la ccNSO et pour la GNSO. Il y a un aller-retour. Mais il y a un tiers de l'ALAC qui est également constitué par un tiers des personnes qui viennent de ce comité. Alors, nous arrivons aussi aux différentes organisations. Et de quoi peut-on avoir besoin? Les critères peuvent varier suivant les années. Avant, on avait besoin de gens ayant des connaissances juridiques et sachant rédiger. Alors, on mettait l'accent sur ces capacités. D'autres années, c'était l'évaluation et d'autres critères que l'on donne aux membres du NomCom, qui peuvent varier entre une année et une autre. Des questions ayant échoué une année peuvent avoir du succès l'année suivante. Il y a une question de confidentialité sur le fait d'avoir quelqu'un dans la table d'évaluation qui nous apporte quelque chose par rapport aux critères que l'on veut utiliser et le GAC, certainement, peut aussi être très clair là-dessus.



---

Puis, quand nous parlons de l'ALAC, une des choses qui fait le comité At-Large et la communauté At-Large, c'est voir ce que les utilisateurs finaux de l'Internet font et agir dans leurs meilleurs intérêts. Non seulement les utilisateurs actuels, mais les futurs utilisateurs aussi.

Voilà donc pourquoi on a la possibilité de faire des apports directs à tous les processus d'élaboration de politiques à la ccnSO et la GNSO.

Dès le début, nous pouvons avoir une influence et ça, vous pouvez le voir à partir de notre histoire. Je crois qu'Allan peut vous donner des détails sur les résultats réussis d'avoir participé de manière suffisamment précoces et avec rapidité. Ceci inclus la révision de politiques, les membres de la Communauté ALAC et d'At-Large qui ont pu participer à ces PDP et de faire cela de manière engagée. Merci.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci pour ces informations. C'est une des recommandations de l'ATRT II. Nous voulons également participer plus précocement et pas dans la dernière étape parce qu'il a été prouvé qu'il n'y a pas d'efficacité si on participe dans les dernières instances. Je ne vais pas mentionner les détails parce que nous savons tous quels sont nos enjeux. Et nous voulons vraiment mener ces actions d'échanges.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci. Je ne sais pas combien de temps il me reste, mais si vous voulez, je peux parler 20 minutes.

Tout simplement étant donné que vous avez mentionnées par rapport aux chaînes de caractères, nous avons mené un débat où des



---

commentaires – mais je suis préoccupé ou concerné par l'idée du fait que cette question ne soit pas urgente. Si l'on a la location ou l'attribution des noms de domaine, on commence à vendre au second niveau. Une des choses que j'ai entendues, eh bien — nous avons déjà un processus qui peut suspendre les noms de domaine qui ne sont pas corrections. Mais imaginez-vous que nous avons des centaines de milliers de cas frauduleux. Pas seulement un. Et que les registres ne sont pas directement concernés. Alors, on ne peut pas suspendre un nom de domaine dans les six heures. Il s'agit d'un processus qui doit être amélioré. Et les PIC sembleraient être quelque chose qui, en réalité, a pour conséquence que les registres soient concernés de manière directe et le bureau d'enregistrement aussi parce que c'est justement l'interface avec le client.

Je ne sais pas si c'est tout à fait clair, mais là, il y a une question très sérieuse, à savoir la confiance au DNS à l'ICANN, à ALAC et dans les différentes parties prenantes de l'organisation, mais aussi la confiance en l'industrie des noms de domaine. Le programme des nouveaux gTLDs n'a pas fonctionné tel qu'il était prévu vu le nombre des noms de domaine qui ont été vendus. Il y a certaines inquiétudes par rapport à la fraude sur certains domaines qui ont été attribués. Ceci n'est pas bon pour personne; ni pour l'industrie ni pour nous. Voici un point que je voulais mentionner. Je vais mentionner un autre point et entrer aux questions liées à la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

Je crois qu'Alan l'a très bien décrit. Il ne s'agit pas seulement d'avoir un point de vue et de dire : « Nous voulons ceci ou cela ». En réalité, il s'agit d'essayer de trouver un système qui ne puisse pas être capturé,



---

un système assurant la stabilité et la résilience des systèmes de domaine à long terme.

Alors, je vous encourage à penser à cette question, à y réfléchir et de ne pas dire : « Choisissons ceci ou cela parce qu'on n'a pas le temps de penser à des solutions de cette manière ». Je suis personnellement préoccupé du fait que nous sommes tellement centrés de faire les choses rapidement, que nous cherchons une solution facile, comme le contrat Co qui remplacerait le Gouvernement des États-Unis. Mais la question n'est pas si simple que ça.

Alors, voici les questions sur lesquelles l'ALAC travaille.

Enfin, nous jouons le rôle de l'ALAC dans la défense des intérêts de l'utilisateur final. Comme Chery Langdon l'a mentionné de manière éloquente, nous sommes nombreux à travailler. Il y a 150 structures At-Large dans le monde et il y a beaucoup de groupes qui travaillent avec la société civile. Nous avons des ALS qui ont des structures commerciales. Alors, nous travaillons très activement avec eux, mais on est tous des utilisateurs finaux avec des intérêts différents et nous défendons tout simplement les intérêts de ces utilisateurs finaux.

THOMAS SCHNEIDER:

Je crois que ce que vous dites est très intéressant, notamment en ce qui concerne la transition. Pour ce qui est du débat de la responsabilité, que j'ai pu voir quand j'ai participé à la réunion de Francfort, on parlait des mécanismes internes de la supervision interne versus la responsabilité externe. L'alternative à contrat Co, ce serait plutôt une solution interne d'opération au sein de l'ICANN.



---

Alors, quel est le raisonnement que vous appliquez à cela? Parce qu'on n'en a pas encore débattu. Sans doute, on va le faire prochainement. Nous voudrions savoir quel est votre raisonnement pour une solution interne.

Je vois que Kavouss veut prendre la parole. Alors, je vais vous passer tout d'abord la parole pour que vous répondiez. Ça dépend de vous; à vous de dire qui veut prendre la parole.

ALAN GREENBERG:

Je crois qu'une fois de plus, il s'agit d'un cas où on essaie d'être le plus pragmatique possible. Je ne veux pas inventer un nouvel organisme de supervision qui soit mieux que ceux que l'on a aujourd'hui.

Si les ACs ou les SOs ou — si, par exemple, il y avait une proposition du Conseil d'administration pour la supervision afin de créer cela au-dessus de l'ICANN, alors là, dans ce cas, il faudrait le compléter avec des membres des ACs et des SOs de l'ICANN. Je ne vois pas le bénéfice de créer ce nouvel organisme si nous pouvons changer les statuts constitutifs de l'ICANN pour qu'ils prennent le même effet dans la modification au lieu d'avoir un organisme de supervision.

Je crois que nous voyons un cas où il ne faut pas ajouter plus de complexité. On a la possibilité de la capture, on a aussi les voies de communication. Et je suppose que ce point de vue [peu clair 0 :49 :51] d'avoir travaillé pendant longtemps, d'avoir créé des systèmes complexes. Et comme on le sait, il faut arriver à un système — bien sûr, ceci est très cher et on double les systèmes pour qu'il n'y ait pas de défaillances. Alors, tout devient de plus en plus complexe pour que ne



---

pas avoir de défaillances. Alors, on se trouve dans une situation où il faut éviter que tout devienne plus complexe. Par contre, tout doit devenir plus simple.

THOMAS SCHNEIDER: Merci.

Kavouss, vous voulez dire quelque chose?

KAVOUSS ARASTEH :

Merci, Thomas.

Je regrette qu'il n'y ait pas d'autres participants ici comme le CCWG ou le CWG. Et je vois aussi que vous participez dans ces groupes. Vous faites là des propositions constructions, mais il faut établir une différence entre le CWG et le CCWG, à savoir des équipes différentes. Il y en a un qui s'occupe de la question concernant la responsabilité après la transition et l'autre, avant la transition.

Alors, la question posée par Alan n'est pas pratique ou plutôt pas pragmatique, mais peut-être, si je ne m'abuse, il a parlé des questions concernant le CWG et il a proposé deux options : une option interne et une option externe. Il faut donc voir clairement quelles sont les propositions disponibles. Et finalement, à partir de ces deux options, il devrait y avoir une série de questions.

Et j'ai été étonné de voir comment ces questions ont été posées parce qu'il y a des alternatives qui concernent le fait de savoir – si l'on fait quelque chose ou si on ne le fait pas.



---

Je me demande comment cela, après tellement de mois de travail...

Je voudrais clarifier ou préciser si l'on fait référence au CWG ou au CCWG et aussi quels sont les accords parce qu'on n'est pas encore arrivé à une conclusion.

THOMAS SCHNEIDER:

Avant de passer la parole à Alan ou à un représentant de l'ALAC, j'avais posé cette question et j'établissais un rapport entre ces processus pour savoir pourquoi on préfère un mécanisme externe ou interne de supervision. Eh bien, peut-être il peut y avoir un raisonnement similaire, mais ce n'est pas clair ce qu'est la distinction. Alors, je vais leur passer la parole pour qu'il réponde à la question de Kavouss.

ALAN GREENBERG:

Merci. J'ai compris la question comme une question liée à la supervision interne ou externe. Moi, je parlais du CCWG et pas du CWG. Mais la logique nous dit que c'est la même chose. Si nous pouvons maîtriser un processus plus simple et l'appuyer, je crois que la responsabilité au sein de l'ICANN dépasse ce ayant trait à l'IANA. L'ICANN a besoin d'une plus grande responsabilité, plus solide envers la communauté, même si l'on ne parlait pas de la transition de l'IANA. Ceci est une excuse pour que nous fassions ce travail. Nous avons travaillé pendant longtemps dans la révision des ATRT et la responsabilité est un point important, mais je ne crois pas que les révisions de l'ARTT ont créé des modifications importantes par rapport à la responsabilité ou les changements dont l'ICANN a besoin. C'est donc l'occasion pour pouvoir trouver une solution à ce problème.



---

HOLLY RAICHE : Ma réponse est plus simple. Si on veut tout simplement améliorer la responsabilité, pourquoi ne pouvons-nous pas créer deux organismes de responsabilité?

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. C'est un débat assez enrichissant. Gema.

GEMA CAMPILLOS : Je ne sais pas si on a le temps...

THOMAS SCHNEIDER: Ça dépend de nous. Voulons davantage de temps pour un autre commentaire?

Je vois qu'on dit « oui » de la tête. Alors, oui, on a plus de temps.

GEMA CAMPILLOS : Je comprends votre position, mais j'ai une question à poser. Vous êtes d'accord avec le principe de séparation, par exemple si les fonctions IANA ne sont pas bien menées, si elles sont transférées à une autre organisation. Voilà, ce serait la première question.

Pour ce qui est des options qui font l'objet du débat pour améliorer la responsabilité de l'ICANN et qui a trait à la transformation de l'ICANN en une organisation composée par des membres. Alors, quel est votre point de vue sur l'utilité de cette perspective pour améliorer la responsabilité de l'ICANN?



---

Une autre question qui n'a pas trait à ce qui a déjà été mentionné : comment vous abordez les règles de confidentialité?

THOMAS SCHNEIDER: C'est trois questions, à vrai dire. Peter, vous voudriez demander quelque chose d'autre ou répondre à l'une de ces trois questions qui ont été formulées?

PETER NETTLEFOLD: Oui, bien sûr. Je vais céder la parole à mes collègues, mais je voudrais faire un commentaire sur la séparabilité. C'est l'un des mots du code que l'on utilise et qui ont beaucoup de significations différentes. Alors, je crois que cela pourrait enfin permettre de voir plus clairement quelle est son utilité. D'après ce que je vois du CWG, bon nombre des processus impliquent cette séparabilité. Quant aux modèles internes, on voit la possibilité d'explicitier cela. Si l'ICANN ne fait pas son travail comme il faut, il faut avoir une manière de faire apparaître cela clairement.

Il y a donc cette possibilité de la séparation ou de la séparabilité. Voilà un point.

Un autre point, si nous parlons du CWG ou du CCWG ou de l'ICANN plus largement, qu'est-ce qu'on est en train de séparer? Les doivent pouvoir comprendre. Je crois qu'on parle surtout de la question de l'élaboration des politiques et de leur mise en œuvre, mais ce n'est pas toujours clair.

Alors, voilà ce que je voulais commenter.



---

En termes de la position de l'ALAC – je n'ai pas trop participé, mais je parle des options de l'ICANN et je mets cartes sur table. Je crois que ce qu'il faut signaler, c'est la ressemblance. Je ne pense pas que ce soit externe d'un côté et interne de l'autre côté. Certains d'entre eux ont exactement les mêmes composantes. Ils peuvent être réalisés de la même manière ou d'une manière différente, mais il me semble que les préoccupations qui sont soulevées sont les mêmes dans les deux cas.

Voilà. Merci, ALAC.

THOMAS SCHNEIDER: Merci, Peter, pour ce commentaire sur les trois questions que Gema a soulevées.

ALAN GREENBERG: Moi, je vais donner une réponse brève. Quelqu'un d'autre pourra ensuite intervenir. Quant à la séparabilité, mon point de vue personnel, c'est qu'il faudrait qu'elle suffise de donner – il faudrait qu'il suffise de donner au Conseil d'administration une occasion de négocier. Et si le Conseil d'administration ne peut pas le faire, il faudrait le remplacer, comme c'est les cas dans toutes les sociétés commerciales où les leaders sont remplacés s'ils ne répondent pas à ce qu'on a besoin.

THOMAS SCHNEIDER: C'est comme un club de football, ça!





---

ALAN GREENBERG:

Oui, bien sûr. Ou une grande compagnie, une grande entreprise. On change les leaders.

D'autre part, il y a des gens qui pensent qu'il faut avoir une séparation entre l'IANA. Et bien sûr, c'est quelque chose que nous avons fait et il y a des manières de séparer.

Si j'étais le roi, je serais, disons, très tranchant par rapport au leadership, mais je ne suis pas le roi. Alors, nous soutenons la séparabilité.

Il y a un certain nombre de manières de donner le contrôle aux parties prenantes. L'adhésion peut être plus simple, mais c'est un changement significatif. Nous ne donnons pas notre soutien, nous ne rejetons pas non plus.

Quant au NomCom, je ne sais pas exactement quelle est votre question. Je crois que les délibérations doivent être confidentielles, mais sur les questions personnelles de chacune des personnes, disons, là nous soutenons notre position qui fait que ce processus doit être transparent. Vraiment transparent. Il me semble que la combinaison existante à l'heure actuelle est appropriée.

CHERYL LANGDON-ORR :

Ces jours-ci, je vais dire que ce sont des changements très récents. Tous les processus qui se déroulent au sein du NomCom sont ouverts, responsables. Ils sont rapportés à la communauté. Ils sont clairs et ils sont transparents. Alors, bien sûr, pour ceux qui sont au sien du NomCom, il y a un rapport qui est présenté au secteur organisationnel. Voilà donc une autre raison pour rechercher la participation du GAC.



---

Ce que fait le NomCom n'est plus confidentiel. Ce qui est confidentiel, c'est l'information personnelle. Au-delà de ce point, il n'y a rien de confidentiel. Donc, ce caractère confidentiel, entre guillemets, c'est un terme qu'il faudrait considérer seulement au moment où l'on doit se mettre d'accord sur une série de candidats potentiels lorsqu'on établit une liste de candidats éligibles, y compris l'avis des experts externes au NomCom, qui présentent chaque année des connaissances spécifiques de tierces parties, comme le soutien psychologique, le type d'entretiens, etc. Ainsi que les fiches de suivi qui leur sont présentées, ils sont confidentiels pour les membres du NomCom. Après cela, la délibération, la sélection, mis à part certains processus de prise de décision où l'on parle de thèmes spécifiques concernant la personne en question, le reste des points au NomCom sont transparents.

THOMAS SCHNEIDER: Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Il me semble que la situation n'est pas aussi qu'elle devrait l'être. Nous avons deux groupes; l'un deux, c'est le groupe de travail intercommunautaire qui doit analyser des thèmes concernant la responsabilité. Il y a un domaine de travail concernant la responsabilité qui doit être mis en œuvre avant la transition. Et la responsabilité, de manière générale, qui est ultérieure par rapport à la transition.

Il y a un autre groupe de travail intercommunautaire qui a un sigle, un acronyme différent – CWG – et qui concerne la transition par rapport aux questions liées aux noms.

---

Voilà pourquoi cela pourrait être un tout petit peu confus. Il y a des éléments communs, mais cet élément commun n'est pas défini de manière adéquate.

Quant à l'adhésion, le CCWG a récemment créé deux groupes de travail après la réunion de Francfort. L'un deux concerne la révision et la remédiation. Il y a un autre concernant la possibilité pour la communauté de dire quelque chose aux membres du Conseil d'administration. C'est le début des processus. On n'est même pas parvenu à un accord parce que le premier a été préparé il y a quelques jours et il y a des éléments dans le site Web. Mais cette question d'interne et externe apparaît aussi pour le CWG et cela se présente aussi dans le document qui a été soumis à la communauté. Nous avons ces quatre options. Deux options; une option avec chacune d'elles deux alternative et dix questions.

Alors, je pense que ce n'est pas clair et c'est la difficulté à laquelle nous faisons face.

THOMAS SCHNEIDER:

Je crois que tous sont d'accord avec vous, Kavouss, je crois que nous devons tous nous mettre d'accord sur les lignes de travail au sein de chaque groupe de travail.

Alors, merci énormément à vous tous d'avoir participé à cet échange qui a été très utile, en tous cas pour moi. Nous allons continuer notre dialogue dès que ce sera possible et quand cela sera possible. Si quelqu'un a d'autres modalités de communications, veuillez nous les communiquer.



---

Merci beaucoup. Bonne soirée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

